

1151 BAROMÈTRE

 |  | **LES TOP****LE CLASSEUR  
DES DROITS  
DE L'ENFANT**

Le Centre  
Social Boris  
Vian a présenté  
le classeur  
des Droits de  
l'Enfant, une

initiative bienvenue, à mettre au crédit du Comité Départemental des Droits de l'Enfant. Ce classeur, qui compte une vingtaine de fiches et qui en attend bien d'autres sur des thèmes différents, a pour but de mettre en avant les Droits des Enfants dans la Loire mais aussi dans le monde. Il se veut un prolongement de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée par l'ONU en 1989. Mais son but premier est d'informer le public, aux droits et aux devoirs des enfants. Le constat, en effet, n'est pas satisfaisant : à travers le monde, mais aussi près de chez nous, beaucoup de ces droits sont bafoués. Le classeur a, et aura pour l'avenir, pour objectif de mettre en avant les avancées faites dans ce secteur mais aussi et surtout de pointer du doigt certaines problématiques qui n'ont pas encore trouvé de réponse sociale ou juridique.

## Place Chavanelle : un flashmob pour les Droits de l'Enfant

**C'**est une nouvelle étape pour l'Hymne officiel des Droits de l'Enfant (Hode). La chanson, née à Saint-Priest-en-Jarez, va être dansée au cours d'un flashmob organisé place Chavanelle, mercredi 28 novembre.

L'association a mis en ligne, sur Youtube, la chorégraphie qu'il faudra réaliser pour participer à cette mobilisation éclair. Mais, le jour J, de 15 heures à 15 h 30, aura lieu une grande répétition, menée par les professeurs de hip-hop et de jazz de l'école municipale des arts de Saint-Priest-en-Jarez.

À 15 h 30, place au spectacle, auquel tout le monde peut prendre part. Une façon de soutenir l'action de Hode en faveur des Droits de l'Enfant.

L'hymne, chantée et dansée par 500 enfants de tout le département, a été présentée au Zénith en juin dernier, en présence de son célèbre parrain, Yannick Noah. Depuis, près de 3 000 CD ont été vendus. Et

ce chiffre devrait augmenter d'ici Noël puisque de nombreuses ventes sont prévues les samedis dans les hypermarchés de la région.

Demain mardi, deux des jeunes membres de l'association, Théo Granjon et Marie-Camille Pauze, se rendront à l'hôtel de ville de Paris. Ils ont en effet été invités par le Cofrade (Conseil français des associations pour les droits de l'enfant) pour présenter

leurs actions au cours d'une conférence de presse.

Autre événement de taille pour les Mounards : l'Asvel a décidé de les soutenir. Ils présenteront donc leur projet à l'Astroballe de Lyon lors du match de basket qui opposera l'Asvel à Dijon le 8 décembre. Le clip sera diffusé sur les écrans géants et une vente de CD aura lieu au début, à la mi-temps et à la fin. ■

[www.hymneofficiel-droitsdelenfant.fr](http://www.hymneofficiel-droitsdelenfant.fr)



■ Le public est invité à se joindre aux enfants pour danser sur l'Hymne officiel des droits de l'enfant, qui a avait été présenté sur la scène du Fil en juin dernier. Photo Archives

# Chorégraphie pour les droits de l'enfant

À l'occasion des manifestations de commémoration de l'anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, un flash mob a rassemblé de nombreux participants, hier, sur la place Chavanelle.

Le comité départemental des droits de l'enfant de la Loire (espace Boris-Vian, les Francas, Jeunesse en plein air, OCCF, Unicef, Enfance et Partage, Entrai- de Pierre Valdo, l'amicale Chapelon, le centre social Montferré/la Cotonne, la Ligue de l'enseignement et le service jeunesse de la Ville de Saint-Priest-en-Jarez) avec le soutien de la Ville de Saint-Étienne ont organisé un flash mob autour de l'Hymne officiel des droits de l'enfant (Hode), hier après-midi sur la place Chavanelle.

La chorégraphie de cette mobilisation éclair, réalisée et menée par des membres de Melting Force, a notamment été dansée par plus de deux cents enfants et jeunes, accompagnés de

quelques adultes, apportant ainsi leur soutien au projet et aux actions de cet hymne officiel, né en 2010, initié par le conseil des jeunes et l'école des arts de Saint-Priest-en-Jarez et parrainé depuis juin dernier par l'emblématique Yannick Noah. Un projet de grande envergure, où des centaines d'enfants âgés de 3 à 17 ans se sont énormément investis, et qui a pour objectifs la promotion de la Convention internationale des droits de l'enfant et la production d'un CD-DVD dont les bénéfices seront attribués à une ou plusieurs associations caritatives. ■

Le CD-DVD est en vente dans de nombreux hypermarchés régionaux. Plus d'infos sur le site [www.hymneofficiel-droitsdelenfant.fr](http://www.hymneofficiel-droitsdelenfant.fr)



Des enfants et des jeunes ont bravé les intempéries afin de danser sur la place même et évoluer au sein de plus d'espace. Photo Isabelle Rochais



Une belle mobilisation de la jeunesse hier après-midi place Chavanelle pour un flash mob dédié à l'hymne officiel des droits de l'enfant. Photo Isabelle Rochais

[ ZOOM ]

## D'autres regards sur les droits de l'enfant à Boris-Vian

La reporter-photographe Myriam Asmani travaille actuellement pour la plus grande mission de paix des Nations Unies au département de l'information publique en République Démocratique du Congo.

Parmi les nombreux départements et unités de la mission, un département s'occupe essentiellement des droits des enfants, notamment dans les conflits armés et, par exemple, le recrutement des enfants soldats.

Son métier l'a amenée à sillonner le monde ces dernières années afin de réaliser de nombreux reportages sur le sujet et être au plus près de la problématique des droits des enfants. Avec l'exposition de photos intitulée Regards, en étroite collaboration avec l'espace Boris Vian, ces portraits d'enfants du Congo nous remémorent l'importance et la nécessité de ces droits fondamentaux. Un regard extérieur et un témoignage d'une réalité peu connue à



■ La photographe-reporter stéphanoise, Myriam Asmani, expose une vingtaine de clichés d'enfants de la République Démocratique du Congo. Photo Isabelle Rochais

découvrir au centre socio-culturel à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant.

Sans oublier l'expo thématique éphémère des 3/11 ans montrant divers documents, œuvres et réalisations, notamment 16 silhouettes dessinées et décorées ou l'élaboration du carton d'invitation. ■

Espace Boris-Vian :  
3 rue Jean-Claude-Tissot.  
Tél. 04 77 41 07 26

# CHAVANELLE Le classeur des droits de l'enfant présenté par le Comité départemental

**Mouvement pédagogique.** Le Comité départemental des droits de l'enfant de la Loire a présenté hier ses actions à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale à l'occasion du 23<sup>e</sup> anniversaire de la Convention. Rencontre avec l'un des membres du comité, Alyne Meyer, de l'OCCE.

Pouvez-vous nous rappeler les membres du comité départemental ?  
En plus de l'OCCE, le comité se compose de l'espace Boris-Vian, l'Unicef, Enfance et Partage, les Francas, Jeunesse au Plein Air, la ligue de l'Enseignement, l'Entraide Pierre Valdo, l'amicale Chapelon, le centre social Montferré/la Cotonne et le service Jeunesse de Saint-Priest-en-Jarez.

**Comité qui présente aujourd'hui un classeur...**  
Ce classeur des droits de l'enfant matérialise notre comité à l'image de son logo. Il va nous permettre d'être identifié et diffusé au niveau national. Le classeur est un outil unique en son genre (informatif, ludique, déclaratif, incluant hymne, bibliographie et fiches d'animation culturelles, sportives et artistiques) car il s'adresse à différents publics tels que les enfants, les parents, les élèves mais aussi

**Quel est le rôle de l'OCCE ?**

L'office central de la coopération à l'école est un mouvement pédagogique habilité à travailler en milieu et en temps scolaire dans l'enseignement public. Nous n'intervenons que pendant le temps scolaire de l'élève, de la maternelle à l'université. Nous



■ Institutionnels et membres du comité, dont Alyne Meyer à gauche, ont présenté le classeur des droits de l'enfant hier, à la Direction départementale de la Cohésion sociale. Photo Isabelle Rochais

les membres institutionnels et politiques. La création de l'Hymne officiel des droits de l'enfant est importante car il est sensé devenir un hymne international ; or il est né dans la Loire et a été concrétisé avec la création d'un DVD.

**Et la flashmob ?**

Elle est prévue le 28 novembre à 15 heures sur la place Chavanelle et va permettre aux enfants et aux jeunes de rentrer directement dans l'action. Les passants vont certainement s'interroger sur cet événement et ce sera un bon moyen de faire connaître les droits de l'enfant. Nous allons continuer sur notre lancée en proposant un stage national sur les droits de l'enfant en février 2013 ainsi qu'une soirée cinéma thématique au France le 13 février. ■  
Vente du classeur (2 euros) à l'espace Boris-Vian, 3 rue Jean-Claude Tissot.  
Tél. 04 77 41 07 26.